

COMMUNE D'ANTHY-SUR-LEMAN
(Haute-Savoie)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
N° 03/2023

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, le VINGT ET UN FEVRIER, à 20 heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente), Vanessa MESSAMER, Frédéric RIMET, Céline PRUD'HOMME, Sandrine RUCHE (élus), Catherine PERRET, Catherine VUILLERMOZ, Micheline TOURNIER, Martine TURPIN (nommées). Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Isabelle ASNI-DUCHENE (Présidente), Edwige NONNE (nommée)

Secrétaire de séance : Martine TURPIN

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir pris connaissance des propositions budgétaires, adopte le budget primitif 2023, avec la balance suivante :

<u>Section de fonctionnement</u>		<u>Section d'investissement</u>	
Dépenses	44 452,84 €	dépenses	0,00 €
Recettes	44 452,84 €	recettes	0,00 €

Pour extrait conforme,

La Secrétaire,

Martine TURPIN



La Vice-Présidente

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ

